PERCY
BIOGRAPHIE

Revue Mensuelle Illustrée
Prix : 2 frs 50

3me Année - N° 9
Septembre 1929

Les Biographies Médicales

Notes pour servir à l'Histoire de la Médecine et des Grands Médecins

par

le Dr PAUL BUSQUET
Bibliothécaire de l'Académie de Médecine
Lauréat de la Faculté de Médecine de Lyon,
des Ministères de l'Intérieur et de la Guerre
de l'Académie de Médecine (Prix Hugo).

Préface

du Pr A. GILBERT
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris
Médecin de l'Hôtel-Dieu,
Membre de l'Académie de Médecine

PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIERE ET FILS
19, Rue Hautefeuille

Déjà paru :

1927 - Biographies ALIBERT, DOUBLE, CHAUSSIER, BROUSSAIS (1re et 2e parties), LAENNEC, CORVISART, BOURDOIS de LA MOTTE, DUMÉRIL, DESGENETTES (1re et 2e parties), ESQUIROL.

1928 - Biographies PINEL (1re partie), PINEL (2e partie), PARISET, ORFILA, PORTAL (1re partie), PORTAL (2e partie), De JUSSIEU, Le ROUX des TILLETS, BOURRU, HALLÉ, RÉCAMIER, ROYER-COLLARD.

1929 - Biographies DUPUYTREN (1re et 2e parties). BICHAT, CUVIER, LARREY (1re et 2e parties), TESSIER, FOUQUIER,

ABONNEMENTS

Edition ordinaire	France et Colonies. . .	24 fr.
	Belgique.	28 »
	Autres pays.	32 »
Edition de luxe sur Lafuma pur fil, exemplaires numérotés de 1 à 500 . . .	France et Colonies. . .	50 fr.
	Belgique.	55 »
	Autres pays.	65 »

Les Biographies Médicales paraissent en 2 éditions :

Une édition ordinaire ;
Une édition de luxe à tirage limité.

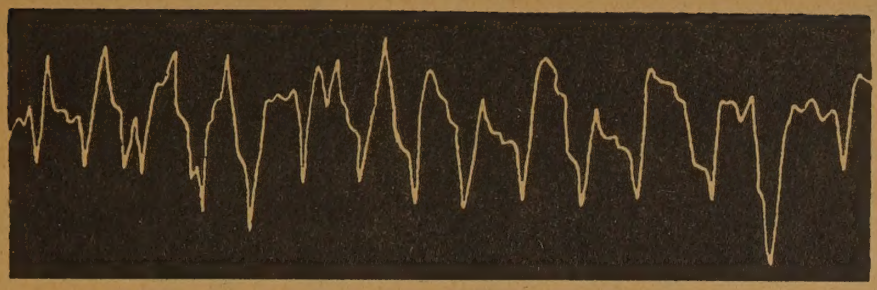

Lorsque le cœur fléchit,

lorsque le pouls devient filiforme,

lorsque la digitale
est contre-indiquée,

LA CORAMINE S'IMPOSE

Par son action rapide,
intense et durable.

Possédant l'action intégrale

du CAMPHRE

elle n'en a pas les inconvénients.

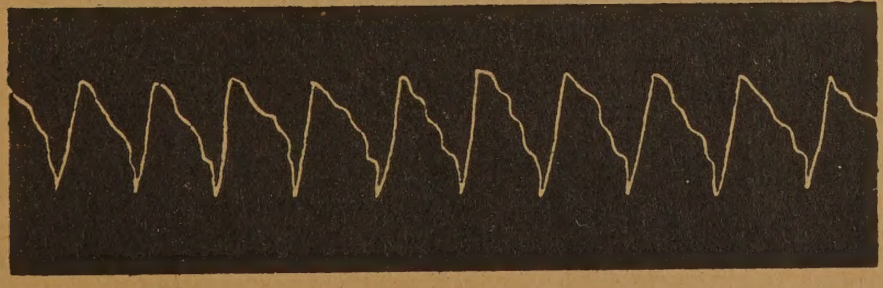

Quand faut-il prescrire

LE DIAL

et ses dérivés:

LA DIALACETINE

LE DIDIAL

?

Dans les cas d'insomnie nerveuse simple :

le DIAL

Si l'insomnie a sa cause dans la douleur *(cancer, lithiase, traumatismes, sciatique, etc.)* :

le DIDIAL

Chez les tuberculeux, ou s'il existe un état convulsif et spasmodique (*épilepsie, hystérie, chorée)* :

la DIALACÉTINE

LABORATOIRES CIBA - O. ROLLAND
1, Place Morand. LYON

Cibalgine

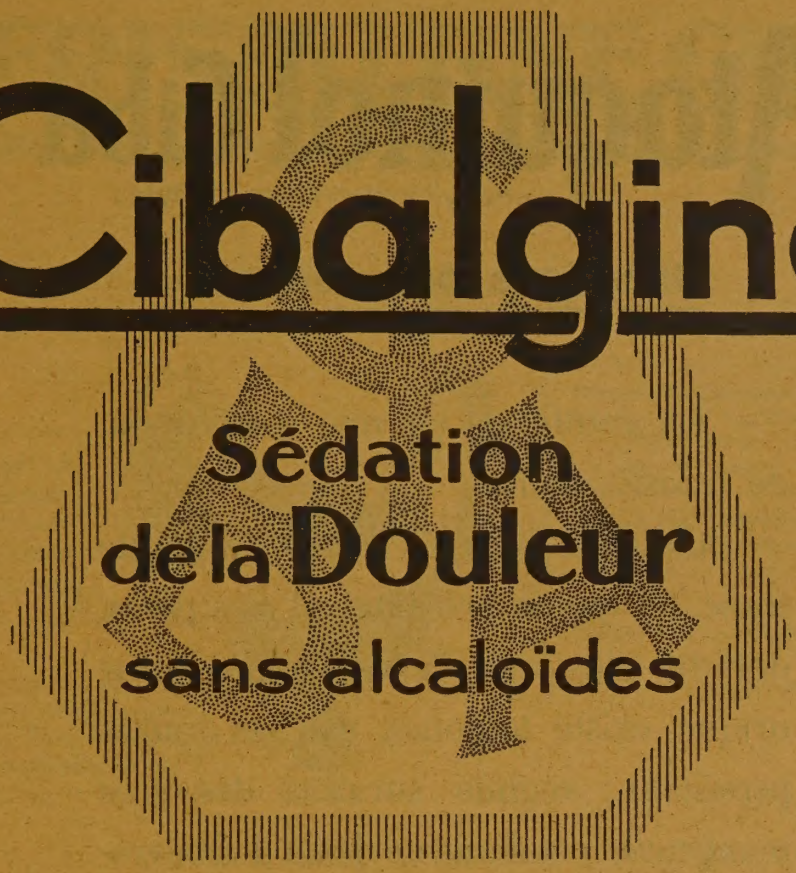

apaise le système nerveux irrité

Il s'établit presque toujours un cercle vicieux entre la douleur et la cause qui la provoque (inflammation, contracture, spasmes viscéraux), par reversibilité de la sensation douloureuse sur l'organe malade.

C'est pourquoi la suppression analgésique de la douleur par la Cibalgine (2 à 4 comprimés ou 1 à 3 ampoules par 24 heures), permet une sédation souvent plus prolongée qu'on ne l'attendait, et parfois la cessation définitive du symptôme douloureux.

COMPRIMÉS	GOUTTES	AMPOULES
2 à 4	XXV à L	1 à 2
par jour	par jour	par jour

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, place Morand, LYON

Atoquinol Ciba

(phénylcinchoninate d'allyle)

Spécifique anti-goutteux

La goutte est en voie d'évolution, de transformation.

C'est un fait que l'accès de goutte franc, tel que le présentaient nos pères, devient plus rare, mais l'hypergénèse urique existe toujours, car ses causes persistent : régime surazoté des gros mangeurs, métabolisme dévié des névropathes et surmenés ; si donc les déterminations goutteuses changent d'aspect, leur traitement reste celui qui favorise au maximum l'élimination urique.

L'ATOQUINOL (de multiples analyses le prouvent) réalise un véritable « drainage urique », d'où son efficacité remarquable dans toutes les manifestations uricémiques.

CACHETS — GRANULÉ

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

PERISTALTINE CIBA

L'intestin pathologique

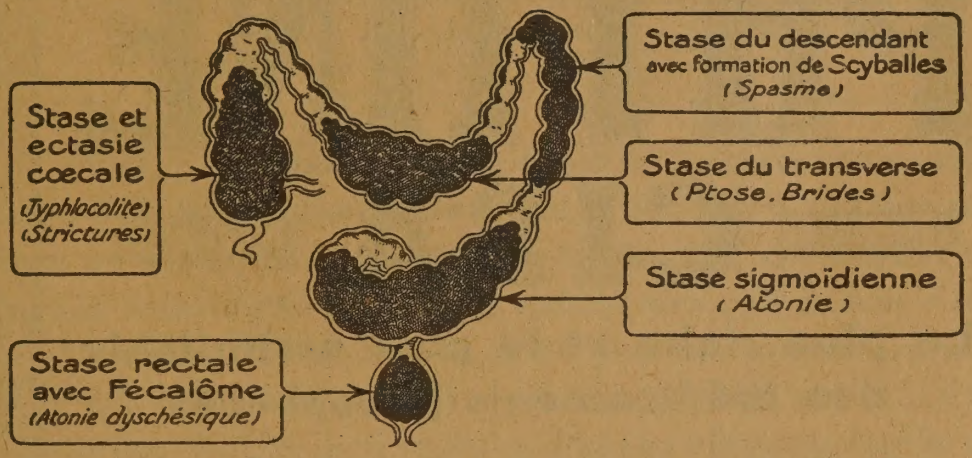

« Il convient de faire à la péristaltine une place à part, non pas parmi les purgatifs proprement dits, mais à côté d'eux. L'action de ce médicament est douce, progressive, bien différente de celle des purgatifs. Il n'agit pas, en effet, en produisant brutalement une dérivation humorale, mais en rétablissant la motricité de l'intestin. »

G. BECHAMP.

(*Progrès Médical*, 16 novembre 1912)

La **PERISTALTINE** agit sur l'ensemble des côlons, avec une prédominance marquée sur le segment sigmoïde. Son action se manifeste donc surtout par une activation du réflexe évacuateur sigmoïdien. *La constipation atonique du côlon gauche est par conséquent son indication cardinale.*

COMPRIMÉS — CACHETS — AMPOULES

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

PRODUIT ORGANIQUE ASSIMILABLE
EMINEMMENT APTE AUX SYNTHÈSES
DE L'ÊTRE VIVANT
(PHOSPHORE - CALCIUM - MAGNESIUM)

PHYTINE

— CIBA —

Le plus riche et le plus assimilable des médicaments phosphorés

REMINÉRALISATEUR
HÉMATOPOÏÉTIQUE

La Découverte de la Phytine a résolu le problème de la Médication phosphorée

Trois Formes
- Cachets... à 0 gr. 50 : 2 par jour.
- Comprimés à 0 gr 25 : 4 " "
- Granulé : 2 cuillères a café " "

Trois dérivés :
FERROPHYTINE, FORTOSSAN
PHYTINATE DE QUININE

LABORATOIRES CIBA. O. ROLLAND. 1, Place Morand. LYON

223

PERCY (Pierre-François) Le Baron

28 Octobre 1754 - 18 Février 1825.

Inspecteur Général du Service de Santé militaire.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris,
Membre de l'Académie Royale de Médecine.
Membre de l'Institut

PERCY (PIERRE-FRANÇOIS) naquit à Montagney, arrondissement de Gray, dans la Haute-Saône, le 28 octobre 1754. Son père était un ancien Chirurgien major de régiment, qui n'ayant pas trouvé dans l'Armée toutes les satisfactions qu'il désirait, s'était retiré dans ses foyers. Il avait conçu pour son ancienne profession une telle aversion, qu'il répétait sans cesse que si son fils devait faire la Chirurgie militaire, il aimait mieux lui ôter la vie.

Percy reçut dans sa famille une éducation extrêmement soignée, qui développa chez lui des dispositions peu communes pour l'étude. Il fut placé de très bonne heure au Collège de Besançon, où il se fit remarquer par de très brillants succès ; tous les ans par exemple, il méritait les premiers prix de sa classe et était considéré comme un excellent élève. Afin de donner satisfaction à son père, il suivit les cours de mathématiques pour entrer, si l'on en croit Laurent, dans le Génie militaire, ou, suivant le Baron Silvestre, dans le Corps royal de l'Artillerie. Néanmoins, attiré par une vocation irrésistible vers la Chirurgie, il commença à apprendre l'Anatomie, à l'insu de son père, et lui demanda l'autorisation de se faire inscrire à la Faculté de Médecine de Besançon. En raison du travail assidu de son fils, le Docteur Percy se rendit à ses désirs ; le nouvel étudiant fit alors des progrès si rapides qu'il mérita bientôt d'être nommé Prévôt de salle et de contribuer à l'enseignement. Il obtint, au concours, les prix de la Faculté, soutint de la façon la plus brillante ses examens médicaux, de sorte que pour le récompenser ses maîtres décidèrent qu'il lui serait fait une

remise sur le versement de sa scolarité, ce qui en diminuait considérablement les frais.

En 1775, à 21 ans, Percy fut reçu Docteur en Médecine par la Faculté de Besançon. Il était encore trop jeune pour se livrer à la clientèle ; il décida de se rendre à Paris pour perfectionner ses connaissances professionnelles auprès des Chirurgiens les plus connus. Il se présenta à Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, qui le reçut avec la plus grande amabilité, l'accepta à ses cours et bientôt l'admit dans son intimité. Il lui voua une amitié fidèle qui fut un profond réconfort pour le jeune Percy. Malheureusement celui-ci n'avait aucune fortune et il dût se faire nommer, en 1776, comme Aide-major, à la Compagnie écossaise de la Petite Gendarmerie, à Lunéville. Il continua à travailler dans cette garnison et publia deux pamphlets scientifiques : le premier était écrit pour protester contre les pilules dites *Grains de vie*, fabriquées par un Médecin du pays ; l'autre était une critique un peu vive, contre un traité médiocre sur *l'Art des accouchements*, traité qui avait procuré à son auteur une situation très enviée dans la Chirurgie militaire. Ces deux ouvrages attirèrent à Percy, à la fois, beaucoup de louanges, beaucoup d'ennuis et un profond ressentiment de la part des auteurs critiqués.

Silvestre nous fait connaître qu'à cette époque, Percy donna une preuve de générosité et de vénération pour les savants, qui fut des plus louables : « Le célèbre Lafosse, auteur du *Cours d'hippiatrique*, ruiné en France par diverses causes, et surtout par l'impression de ce grand ouvrage, avait été chercher fortune en Russie, où il avait été appelé par le Gouvernement ; mais, n'ayant pu réussir, et ayant consommé tout ce qu'il avait emporté avec lui, il revint en France. Il arriva à Nancy, dénué de tout moyen d'existence, et s'adressa à Percy, qui pénétré d'estime pour ses utiles travaux, lui fournit tous les secours nécessaires, et, bientôt après, lui fit obtenir une place de vétérinaire dans la Gendarmerie. Ce bienfait ne fut pas perdu, car Percy prit, auprès de Lafosse, des connaissances approfondies d'Anatomie comparée et de Médecine vétérinaire. »

En 1779, Percy présenta à la Société royale de Médecine, une culotte antiherniaire qu'il avait inventée et expérimentée dans le corps de Gendarmerie auquel il était attaché. Cette culotte était une modification heureuse du bandage herniaire double ; il avait placé et fixé sous la couture de la ceinture, vis-à-vis des anneaux des muscles grands obliques, deux pelottes saillantes et assez épaisses qui remplissaient ce vide triangulaire que laisse, sous la culotte, le pli inguinal de chaque côté.

C'est à peu près à cette même époque, qu'il fit paraître un mémoire sur l'usage du sel ou fiel de verre, dans certaines maladies des animaux domestiques. Ce travail purement vétérinaire, était inspiré par Lafosse.

En 1780, Percy adressa à la Société royale de Médecine un mémoire sur le traitement des bubons vénériens ulcérés, par le quinquina, et sur les bons résultats ainsi obtenus. Il administrait chaque jour à ses malades, trois ou quatre gros de poudre de quinquina et obtenait ainsi aisément la cicatrisation de l'ulcère. Il publia aussi, une observation de cancer de la face, consécutif à un coryza négligé.

Percy, au cours de cette même année, étudia une épidémie qui ravageait la France ; il en consigna les caractères dans un mémoire qu'il envoya à la Société de Médecine de Paris. Il démontra que les saignées et le traitement antiphlogistique, ne produisaient aucune amélioration et aggravaient même la maladie. Il obtint les meilleurs résultats par l'emploi des purgatifs, soit en boisson, soit en lavements.

En juillet 1782, Percy fut nommé Chirurgien major et attaché au Régiment de Berry, cavalerie, en garnison à Béthune. A peine arrivé dans cette ville, il en étudia la topographie locale. Il fit en même temps des recherches sur le traitement des maladies vénériennes, qui lui valurent une médaille en or de l'Académie de Chirurgie, le 1er mai 1783.

Le 21 janvier 1784, Percy envoya à l'Académie de Chirurgie un mémoire indiquant un nouveau procédé de traitement de la

gonorrhée par la saignée locale. Louis, Secrétaire perpétuel de cette Compagnie, lui écrivit le 11 février 1784 :

« Votre Mémoire sur la saignée de la veine honteuse, dans la gonorrhée, est très bien fait. Je le lirai avant son ordre de date, pour voir ce que l'Académie en pensera. Vous êtes au-dessus d'une petite médaille ; je vous proposerai pour Correspondant et j'aurai grand plaisir de vous en expédier les lettres. Je vous prie de croire qu'il n'y a personne qui fasse plus de cas que moi de vos talents. L'amour de l'Art que vous cultivez avec succès, doit vous conduire à la plus grande considération, et à ce qu'elle peut produire, quand on en use avec dextérité et bonheur. Des exemples multipliés ne prouvant que trop que le mérite n'est pas toujours récompensé, la réputation que des ignorants parviennent à se faire, décourageraient beaucoup si l'on cherchait dans la vertu une plus grande satisfaction que sa possession. »

« Je suis avec la plus parfaite, etc. Louis. »

En 1783, Percy créa un procédé opératoire pour l'enlèvement des loupes ; l'Académie de Chirurgie l'approuva et Choppart, dans ses leçons, le recommanda chaleureusement.

En 1784, l'Académie de Chirurgie décida de modifier la liste des instruments employés en Chirurgie et d'en diminuer autant que possible le nombre. Elle choisit, comme 1er sujet du concours *les Ciseaux à incision*. Elle demandait aux concurrents de rapporter *« en quels cas les ciseaux, dont la pratique vulgaire a tant abusé, peuvent être conservés dans l'exercice de l'Art ; quelles en sont les formes variées, relatives à différents procédés opératoires ; quelles sont les raisons de préférer ces instruments à d'autres, qui peuvent également diviser la continuité des parties, et quelles sont les diverses méthodes d'en faire usage ? »* Percy présenta un Mémoire qui fut couronné et imprimé aux frais de l'Académie. Il voulait faire hommage à son père de cette récompense ; malheureusement, celui-ci mourut avant l'attribution du prix. Aussi, Percy, en tête de son ouvrage imprimé, fit graver une estampe « dans laquelle il est représenté pleurant sur le tombeau de son père, et y déposant son laurier académique, avec cette inscription touchante : *ô mon père, ce succès était une consolation que vous préparait encore votre fils. Hélas, ce n'est plus à présent qu'une fleur qu'il jette sur votre tombeau. »* (Laurent).

C'est au sujet de ce concours que Louis écrivait à Percy :

Fig. 33. — Le Baron PERCY.

Tableau de Delaplace Gravure de Lestudier Lacour.

Reproduction interdite.

Fig. 34. — Le Baron PERCY.

Dessin et gravure d'Ambroise Tardieu.

Reproduction interdite.

« Paris, le 23 mai 1785.

« Il s'est tenu hier, Monsieur, une Assemblée pour juger les Mémoires adressés à l'Académie royale de Chirurgie pour les prix de cette année. La médaille de 500 livres a été accordée d'une voix unanime et par acclamation, sans scrutin, au Mémoire n° 9. J'ai vu, à l'ouverture du billet cacheté, que vous en étiez l'auteur, et ma joie a été double. Mon estime pour l'ouvrage s'est augmentée par l'amitié que je porte à l'auteur. Votre Mémoire, envoyé à Versailles pour être lu par MM. les Premiers Chirurgiens du Roi, Présidents et Vice-Présidents, l'un comme titulaire, l'autre comme survivancier, a eu leur suffrage, et ils l'ont témoigné par écrit de la manière la plus honorable. Je vous préviens que, certain de son succès, je l'ai fait imprimer, afin de pouvoir l'annoncer à la Séance publique, comme un modèle pour tous les autres sujets de la matière instrumentale. »

En 1784, le 11 février, le même Louis écrivait à Percy, lui laissant entrevoir qu'il était considéré, comme devant lui succéder plus tard à l'Académie de Chirurgie :

« Enfin, j'ai de vos nouvelles, très cher et féal.... Ici tout va de mal en pis. La plus grande insouciance du plus grand nombre ; la plus grande insolence de la part des demi-instruits, que la rage de la jalousie consume, il faut tenir encore quelque temps pour produire des travaux essentiels qui, après les avoir accablés de leur poids, les mettent dans l'impuissance de regimber. Alors je les laisserai à leur malheureux sort, et ce sera une jouissance pour moi d'être délivré du pénible soin de soutenir l'honneur d'un corps, qui n'en jouit qu'avec la plus affreuse ingratitude pour celui qui le lui procure exclusivement, j'ose le dire. La vilaine et abominable race. Je prends part à vos succès ; continuez à faire de bien en mieux. *Je voudrais bien vous laisser ma succession ; je n'ai que vous en vue...* Je vous embrasse de tout mon cœur. Louis. »

En 1785, l'Académie de Chirurgie ouvrait un nouveau concours sur la question suivante : *Quelles sont les différentes constructions des bistouris, et les raisons de leur variété suivant les cas particuliers où il convient d'en faire usage ; de quelles corrections ou perfections ils seraient susceptibles et quelle est la méthode de s'en servir ?* Un Mémoire envoyé par Percy obtint encore la médaille.

En 1787, le concours chirurgical de l'Académie avait pour sujet : *« restreindre le nombre des instruments imaginés pour extraire les corps étrangers des plaies, et spécialement de celles qui sont faites par les armes à feu ; apprécier ceux dont l'utilité est indispensable suivant la différence des cas, et poser les règles de théorie et de pratique qui*

doivent diriger dans leur usage ». Percy écrivit un important Mémoire auquel fut attribué le prix. Il fut édité en 1792, plus tard, chez Méquignon, à Paris, sous le nom de *Manuel du Chirurgien d'Armée.* Dans un avis au public, l'éditeur écrit : « Cet utile et recommandable ouvrage de M. Percy ne verrait pourtant pas encore le jour pour nous, malgré l'urgente nécessité de sa publicité, sans le concours de plusieurs circonstances qu'il importe fort peu au lecteur de connaître. Ce qu'il ne faut pas lui laisser ignorer, c'est qu'il en existe une traduction allemande imprimée à Strasbourg depuis peu, et faite par M. Lauth, savant et célèbre Professeur de Médecine et Anatomie en l'Université de cette ville, sur le manuscrit de l'auteur ; c'est que cette traduction a eu le plus grand succès en Allemagne, et a été promptement répandue parmi les Chirurgiens des Armées du Nord ; .....on peut avancer que cet ouvrage manquait à la Chirurgie militaire. »

C'est à cette époque même, que la Russie demanda à Louis de choisir un Chirurgien français pour remplir les fonctions de Chirurgien en chef de l'Armée russe, sous le commandement du Prince Potemkin, avec un traitement considérable. Louis demanda à Percy s'il désirait être désigné pour cette situation. Celui-ci répondit : « qu'il n'irait pas chercher la fortune à travers les glaces du Nord et les malheurs d'une guerre barbare ; vos bontés, mon cher Maître, m'en promettent une qui satisfait bien mieux mon cœur, puisque je peux servir utilement ma patrie, et jouir sous un ciel riant du fruit de vos bienfaits. Pourquoi irais-je dans une terre étrangère, loin des miens et de mon cher protecteur, posséder des honneurs et des richesses, que je n'ambitionnerai jamais ? Je reste pour vous chérir, pour mériter vos bontés, pour vous parler sans cesse de ma reconnaissance, et pour parcourir le plus honorablement possible la carrière que votre amitié s'apprête à m'offrir. »

Percy étudia les *kystes hydatiques* et la *grossesse hydatique.* Il utilisa un procédé recommandé autrefois par Aetius, consistant à injecter de l'eau de mer, d'abord pure, puis ensuite mélangée avec du vinaigre. Ce Mémoire envoyé à l'Académie de Chirurgie eut le plus grand succès et fut proposé pour le Prix d'Emulation

sur les accouchements ; mais le concours n'eut pas lieu. Aussi, pour dédommager Percy, l'Académie lui accorda une médaille d'or et le titre d'Associé que M. Andouillé lui notifia dans la lettre suivante :

« Saint-Cloud, le 1er juin 1788.

« Monsieur, en proposant à l'Académie royale de Chirurgie de vous admettre au nombre de ses Associés, mon intention a été de vous donner une preuve des sentiments d'estime que j'ai conçus pour vous, et que vos talents m'ont inspirés. J'ai été très satisfait de l'empressement avec lequel cette Compagnie est entrée dans mes vues. Je vous engage à lui faire part des découvertes et observations intéressantes que votre pratique pourra fournir, et je vous prie d'être assuré qu'en toutes occasions je me ferai un vrai plaisir de vous donner des preuves de ma considération très distinguée. »

Percy prit part au concours ouvert en 1789, sur *l'allaitement artificiel des nouveaux-nés* et obtint une médaille en or de la Société royale de Médecine, qui avait établi le concours. Dans ce Mémoire, Percy préconise l'eau de blé. Il raconte comment il est arrivé à cette conception :

« Il est à Lunéville, une bonne veuve appelée Lapierre, qui depuis 30 ans, ne fait d'autre métier que de nourrir les enfants, d'en sevrer et d'en garder, et qui dans cette triple fonction s'est acquis une confiance qui va jusqu'à la vénération. Cette femme emploie tout simplement l'infusion de blé ; et lorsque j'en fis la connaissance, elle avait chez elle le fils de M. de Gastel, et la fille d'un marchand, qui élevés avec cette seule infusion, depuis leur naissance, jouissaient de la plus belle santé. »

Après divers essais, Percy adopta ces procédés en les modifiant légèrement par l'addition de quelques légumes : carottes, navets, ainsi qu'une petite quantité de jaune d'œuf.

En 1789, il adressa, au Directoire des Hôpitaux, deux Mémoires : 1° L'un *sur l'ivresse* qu'il traitait en faisant avaler au patient une grande quantité d'eau tiède contenant de l'huile ou du beurre fondu, et provoquait des vomissements, en faisant pénétrer dans l'œsophage une plume imbibée d'huile. — 2° L'autre *sur l'emploi d'un gorgeret fistulaire en bois tendre,* au lieu de la gouge en métal généralement utilisée. C'est à tort qu'on a attribué à Desault l'invention de cet instrument qui est dû exclusivement à Percy.

Mentionnons aussi, vers la même époque, des intéressantes recherches sur la non toxicité des baies d'if, dont un préjugé très ancien avait accrédité la vénénosité. Tous ces travaux étaient la preuve évidente que Percy possédait non seulement des qualités chirurgicales étendues, mais encore la plus vaste érudition. En 1789, il reçut le brevet de Chirurgien en chef de Flandres et d'Artois, au Camp de Saint-Omer ; ses appointements furent augmentés d'une gratification mensuelle, en témoignage de satisfaction pour ses divers travaux. Enfin, le Conseil de la Guerre, lui confia la mission d'essayer l'établissement projeté des infirmeries régimentaires.

Toutes ces distinctions flatteuses suscitèrent de nombreux ennemis à Percy, lesquels tentèrent de l'amoindrir par la calomnie et de flétrir sa réputation par des insinuations perfides. Dans une lettre que Louis lui adressa, à ce moment, il fut mis au courant de cette manœuvre déloyale :

« Vous n'imaginez pas, mon cher ami, lui écrivait Louis, quels ressorts on a fait jouer contre vous. Je sais qu'on a dit à M Andouillé que vous aviez un frère abbé, homme de beaucoup d'esprit, qui était votre teinturier. Quand on m'en a parlé, j'ai dit que je n'étais pas si bien instruit que ces Messieurs, mais que je jugeais l'étoffe, et que la teinture ne serait qu'un très mince accessoire. J'ai lu à l'Académie plusieurs lettres anonymes qui m'ont été adressées au sujet de vos mémoires, et tout le monde a été indigné de ces manœuvres, Ne faites de tout ceci ni recette, ni dépense : plus vous êtes couvert de gloire, moins il faut chanter votre triomphe, il est une peine assez cruelle pour vos ennemis, »

C'est au cours de cette même année 1789, que Percy établit, par des travaux expérimentaux et par des recherches cliniques, *les meilleurs moyens de faire une ligature d'artère pour l'hémostase.* Il eut l'idée d'entourer l'artère par une lame mince de plomb qu'il serrait ensuite et aplatissait avec les mors d'une tenaille. En aplatissant ainsi l'artère, Percy estimait, qu'il conservait intactes les tuniques interne et moyenne du vaisseau, et provoquait l'adhésion des parois artérielles plus promptement et plus sûrement. Il obtint de très beaux succès sur plusieurs malades. En 1790, Percy prit part au concours ouvert par l'Académie royale de Chirurgie, sur le sujet suivant : « *Déterminer la meilleure forme des diverses*

espèces d'aiguilles propres à la réunion des plaies, à la ligature des vaisseaux, et d'autres cas où leur usage serait jugé indispensable ; et décrire la méthode de s'en servir. » Le prix ne fut pas décerné probablement par suite des perturbations apportées dans l'ordre social par la Révolution.

Un an plus tard, en 1791, la même Académie proposa pour sujet du prix à décerner en 1792, la question suivante : « *Déterminer la matière et la forme des instruments propres à la cautérisation connus sous le nom de cautères actuels ; indiquer suivant quelles règles et avec quelles précautions on doit s'en servir, eu égard aux différentes parties, et à la distinction des cas où leur application sera jugée nécessaire ou utile.* » Percy obtint le prix par acclamations.

La guerre fut déclarée à la France en 1792. En juin de cette même année, il devint Chirurgien consultant de l'Armée du Nord en remplacement de Sabatier très âgé. Percy se rendit compte de la grandeur et de la difficulté de sa tâche aux Armées et il les juge sainement dans le document suivant :

« Il n'y a point de repos pour nous aux Armées, dit-il, nous y sommes, comme l'a fait observer Vicq-d'Azyr, les soldats de tous les jours, de tous les moments ; nous n'y quittons jamais le combat ; les maladies, les blessures, l'insalubrité des lieux, l'inclémence des saisons, la contagion des épidémies, sont pour nous des ennemis implacables et sans cesse renaissants ; et, dans cette pénible lutte où les dangers nous pressent de toutes parts, ce sont encore ceux que nous partageons avec les guerriers sur les champs de batailles, que nous avons le moins à redouter. L'impitoyable avarice, qui, loin des regards d'une autorité tutélaire, grossit de son fléau le fléau de la guerre ; la cupidité, dont les insidieux calculs dévorent en secret ou supposent faussement des approvisionnements nécessaires ; l'insuffisance de nos pouvoirs pour faire le bien, et l'excès de l'autorité de ceux qui sont intéressés à faire le mal ; tous ces abus enfin, que l'œil du maître tout perçant qu'il est, ne saurait atteindre ni empêcher, voilà nos plus grands périls et nos plus formidables calamités. Et quelle force, quel courage ne faut-il pas pour oser attaquer et pour vaincre de pareils adversaires ? »

A Valenciennes, il prit possession de son service. Il fit les campagnes de Mons, Menin, sous les ordres du Maréchal Luckner et suivit ensuite l'Armée sous son nouveau chef, le Général Kellermann, au Camp de la Lune. Il montra tant de zèle et tant de

courage, pendant cette campagne qu'il obtint un témoignage officiel de satisfaction du Gouvernement.

Malgré la lourdeur de sa tâche, Percy travailla cependant et envoya un Mémoire au concours institué par l'Académie de Chirurgie. Le sujet en était : « *Essai sur les avantages et les inconvénients de laisser veiller ou de faire dormir les malades en général, et en particulier ceux qui sont du domaine de la Chirurgie.* » Percy étudia la veille et le sommeil à l'état de santé et dans les maladies, ainsi que l'action du manque de sommeil. Il écrivit sur l'influence de la veille dans les états chirurgicaux, quelques belles pages, admirablement conçues et magistralement rédigées. La dissolution de l'Académie royale de Chirurgie, par le gouvernement de la Convention, empêcha le jugement de ce concours.

C'est à cette époque, au moment où Percy était universellement estimé, que le Conseil de Santé le soumit à des épreuves secrètes pour vérifier ses capacités professionnelles : Percy nous a laissé un témoignage écrit de cette aventure, qui fut l'un des mauvais souvenirs de sa vie :

« La Convention nationale, dit-il, après avoir décrété qu'aucun citoyen ne serait admis à remplir l'emploi d'Officier de Santé dans les Hôpitaux, ni à l'Armée, sans en avoir été préalablement jugé digne par son civisme et sa capacité, a arrêté que la Commission de Santé serait chargée de fixer un mode épuratoire propre à constater l'un et l'autre. En conséquence, cette Commission, dont les membres *n'eussent pas dû être dispensés de l'épreuve commune,* a établi qu'il serait envoyé à chaque Officier de Santé des Hôpitaux et de l'Armée, en commençant par les Chefs, un paquet cacheté qu'ils remettraient à la Municipalité sur laquelle ils se trouveraient, que celle-ci en ferait l'ouverture en présence de deux membres du district ou de la société populaire ; que les séries de questions, timbrées et scellées, y incluses, seraient de même et tour à tour ouvertes, pour être communiquées, une par une, à l'Officier de Santé, qui y répondrait sans désemparer, enfermé seul, sans livres, ni auteurs ; et qui n'en recevrait une autre qu'après avoir déposé, ès-mains de la Municipalité, ses réponses à la

précédente ; enfin, que procès-verbal serait dressé du tout, pour être envoyé à la Commission sous sceau de la Municipalité, qui a été par elle invitée, au nom de la patrie et de l'humanité, à mettre la plus grande sévérité dans l'exécution d'une mesure qui intéresse de si près l'existence de nos frères d'armes. »

« Rien n'est plus juste ni plus respectable que le principe consacré par la Convention. On peut en dire autant des motifs qui ont dirigé les efforts de la Commission, dans la recherche des moyens les plus capables de lui faire produire tout le bien qu'on en peut attendre. »

« Mais si le mode d'examen probatoire qu'elle a adopté lui a paru à elle-même rigoureux, ainsi qu'elle l'a avoué dans son Instruction aux Municipalités, quelle impression n'a-t-il pas dû faire, quand on l'a vu appliquer dans toute sa rigueur, à des Officiers de Santé éprouvés par de longs travaux et par des succès tant pratiques que littéraires, qui leur ont marqué le premier rang dans leur état et dans l'opinion publique ? »

« Je ne sais ce qui a pu me valoir l'honneur d'être compté parmi ces citoyens utiles et distingués ; ni par quelle fatalité on m'a choisi pour dire de moi que j'avais refusé d'obéir, et renvoyé sans réponses mes séries de questions. Un tel bruit, que quelques traits connus de mon caractère sensible n'ont que trop accrédité, m'affecte d'autant plus vivement, que je n'eus jamais d'autre volonté que celle de la loi ; qu'on me vit toujours m'y soumettre le premier, et que l'épreuve à laquelle j'ai été condamné, eût-elle été mille fois plus repoussante, ne m'aurait pas fait donner à mes collègues et collaborateurs le dangereux exemple de la moindre répugnance extérieure à m'y conformer. »

« La meilleure preuve à avancer que j'ai fait des réponses aux séries de la Commission, c'est de les publier, et je m'y décide promptement, afin d'arrêter, dans son cours et dans ses effets, la rumeur qui proclame le contraire. Elles verront le jour dans toute leur médiocrité, et avec leurs défauts, car je me suis fait un devoir de n'y pas changer un mot. La précipitation avec laquelle elles

ont été écrites ; les 28 heures que j'y ai employées ; l'état de réclusion où j'ai été tenu pendant ce temps ; les maladies et les fatigues que j'ai essuyées depuis le commencement de la guerre ; l'impossibilité en campagne de se livrer un seul instant à l'étude ; tout enfin concourra à me justifier de cette ébauche. »

« Les membres de la Municipalité de Bouzonville, et ceux de la Société populaire, sous les yeux de qui, écolier quadragénaire, j'ai fait la composition exigée par la Commission de Santé, ont observé avec la plus scrupuleuse exactitude les formalités voulues par l'Instruction annexée aux séries. Mais, je ne puis m'en plaindre ; je les eusse moi-même rappelés à cette obligation, s'ils avaient pu s'en écarter. Au reste, me voilà en instance, il s'agit de savoir à présent si je serai trouvé propre à conserver un emploi, où j'ai dû faire bien du mal si je manque de talents, depuis près de trois ans que j'en exerce les difficiles et importantes fonctions ; et si c'est à tort ou avec raison, que l'Armée et les Généraux m'ont accordé leur estime et leur confiance. »

« Quoiqu'il en soit, je jette le gant à quiconque voudra me le disputer ou entrer en concurrence avec moi, pour toute autre place ; qu'on lui pose aussi des questions, dont il ne soit pas plus prévenu que je ne l'ai été des miennes ; qu'il publie les réponses qu'il y aura faites seul, loin des souffleurs et des teinturiers et le public éclairé et impartial nous jugera. Surtout, qu'il ne lui en soit pas proposé d'oiseuses, ni de scholastiques, comme la plupart de celles que j'ai reçues, afin du moins que l'art tire quelque profit de ces discussions. »

Percy conserva pendant fort longtemps un profond ressentiment contre les Membres du Conseil, qui lui avaient imposé cette épreuve et en toutes circonstances il leur fit une guerre acharnée.

(à suivre).

MANUEL

DU

CHIRURGIEN-D'ARMÉE,

OU

INSTRUCTION

DE CHIRURGIE-MILITAIRE

Sur le traitement des plaies, & ſpécialement de celles d'armes à feu ; avec la méthode d'extraire de ces plaies les corps étrangers, & la deſcription d'un nouvel inſtrument propre à cet uſage ;

Ouvrage qui a remporté le prix au concours de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris,

Par M. PERCY, *Chirurgien-Major de deux Diviſions de l'Armée Françoiſe, & du 18^e^ Régiment de Cavalerie, ci-devant Berry ; Aſſocié de l'Académie Royale de Chirurgie & Correſpondant de la Société Royale de Médecine de Paris, Membre Honoraire du Collége Royal de Chirurgie de Nancy, Docteur en Médecine, Aſſocié Etranger des Académies de Ruſſie, Suède, Heſſe, Bavière, &c.*

On y a joint un recueil de Mémoires & d'Obſervations ſur le même ſujet, puiſés dans les meilleures ſources, ou fournis par les praticiens les plus célèbres.

Avec figures en taille-douce.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, près les Écoles de Chirurgie.

1792.

Fig. 35. — Page du titre du Manuel de Chirurgie de Percy.

Reproduction interdite.

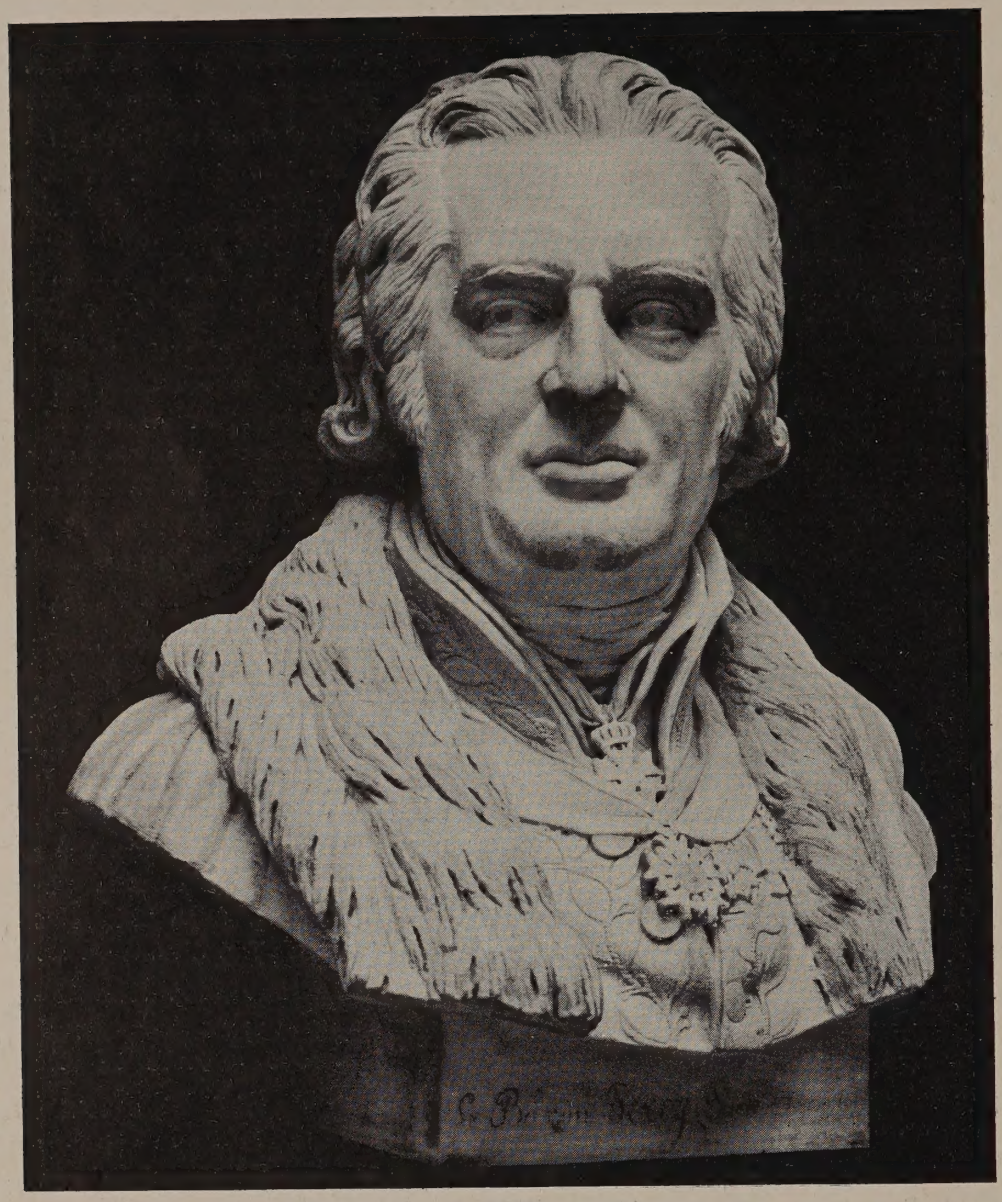

Fig. 36. — Le Baron PERCY.

Buste en marbre par David d'Angers.

Reproduction interdite

L'Autosérothérapie

MISE AU POINT DE LA QUESTION

L'autosérothérapie est une méthode thérapeutique tout-à-fait simple, précise, et d'une application des plus faciles. Elle a donné les résultats les plus satisfaisants, aux nombreux cliniciens français et étrangers qui y ont eu recours.

Ainsi que le *premier*, semble-t-il, nous l'avons définie, le 10 avril 1910, elle consiste à traiter le malade par *des injections sous-cutanées de son propre sérum.*

La plupart des auteurs attribuent les premiers essais de traitement par cette méthode autosérothérapique, à MM. Widal, Abrami et Brissaud, qui dans un article de la *Semaine médicale du 24 décembre 1913*, avaient mentionné les résultats obtenus par eux en traitant divers malades par l'autosérothérapie.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer que notre mémoire intitulé : *Contribution à l'étude de l'autosérothérapie,* a paru dans la *Gazette hebdomadaire des Sciences médicales de Bordeaux, le 10 avril 1910,* c'est-à-dire 3 ans et 8 mois avant le travail de MM. Widal, Abrami et Brissaud.

Nous devons constater aujourd'hui que malgré sa netteté, sa simplicité et son efficacité, l'autosérothérapie est mal connue de la plupart des praticiens, qui la considèrent comme une méthode difficile, aléatoire et complètement inapplicable dans la pratique. Cela tient surtout à ce que l'autosérothérapie constitue actuellement *un problème mal posé, dont il est absolument indispensable de préciser les termes et de bien établir les données réelles.*

Zolotareff, en 1914, écrivait dans sa thèse de Docteur en Médecine : « Il nous apparaît que la question de l'autosérothérapie prend aujourd'hui les allures d'une véritable énigme thérapeutique, tant par ses résultats que par les interprétations, plus ou moins fantaisistes, qu'on en a donné. »

Si cette méthode est mal connue, celà tient à ce que de nombreux auteurs ont attribué *à tort* le nom d'autosérothérapie à divers procédés de traitement qui ne sont en rien autosérothérapiques, et cet abus du nom d'autosérothérapie a égaré l'opinion sur la véritable méthode à laquelle convient seule cette dénomination, c'est-à-dire à celle qui traite le malade par des *injections sous-cutanées de son propre sérum.*

Par exemple, on a appelé autosérothérapie les traitements par les *exsudats péritonéal, pleural, de l'hydrocèle.* A cet égard, nous soulignons l'erreur de Modinos qui écrit, dans le *Journal des Praticiens du 6 mai 1922*, que « le mot autosérothérapie a été employé pour la première fois, en 1891, par Debove et Rémond, qui avaient injecté sous la peau d'un malade atteint de péritonite tuberculeuse, 5 centimètres cubes de son propre

Il est prudent de vérifier le sérum avant de l'utiliser et de s'assurer qu'il ne renferme aucun germe (cultures, etc.).

Nous devons signaler que l'emploi de l'autosérothérapie a été souvent fait d'une manière hasardée, peu réfléchie, surtout en ce qui concerne les doses ; de nombreux auteurs, égarés par la conception fausse que l'injection de sérum devait uniquement produire *un choc hémoclasique*, n'ont pas cru devoir injecter plus de 1 à 2 centimètres cubes de sérum. D'autres ont utilisé au hasard les doses de 3, 4, 5, 7 à 10 centimètres cubes, suivant l'inspiration du moment.

En réalité, l'action du sérum du malade est beaucoup plus complexe ; les doses, pour être suffisantes, doivent être élevées, et de 20 centimètres cubes au moins. Souvent donc, les insuccès apparents de cette méthode sont dûs à la dose insuffisante du sérum employé.

Nous avons dans une *Revue, publiée dans la Tribune Médicale de juin 1928, cité les nombreuses publications qui ont été faites en France et à l'Etranger depuis 1912, sur l'autosérothérapie*, On y constatera les excellents résultats obtenus dans les traitements des maladies les plus diverses, à la condition, ainsi que l'écrivait *en 1921, Edmundo Escomel, dans El Siglo médico du 6 août (p. 741)*, de ne pas l'employer uniquement chez les moribonds et chez les incurables.

L'autosérothérapie s'adresse donc aux maladies infectieuses, dont elle permet le traitement au moyen *des substances spécifiques déversées dans le torrent circulatoire du malade lui-même et élaborées par les processus défensifs organiques*. Ce qui en fait essentiellement le procédé de choix dans ces infections, c'est que souvent elles sont compliquées d'infections secondaires qu'il est impossible de dépister autrement que par l'hémoculture, et contre lesquelles il n'est pas possible de lutter avec les procédés ordinaires de traitement, la préparation des divers sérums hétérogènes étant limitée à quelques espèces microbiennes individuelles, ces sérums sont en général monovalents ou monomicrobicides. Le sérum du malade, atteint d'une infection compliquée d'une infection secondaire, est donc seul spécifique contre ces infections multiples.

Ces indications restreintes sont cependant suffisamment claires pour établir le rôle précieux et utile de l'*autosérothérapie*.

Docteur Paul BUSQUET.

Ancien Chef des Laboratoires de Bactériologie de l'Armée (Marseille, Alger, Bordeaux).
Médecin principal de l'Armée (en retraite).
Bibliothécaire de l'Académie de Médecine.

Le Gérant : H. RICHARD. A. RICHARD, 161, RUE VENDÔME, LYON.

ENGELURES

érythème pernio

leur

VÉRITABLE

TRAITEMENT

est

OPOTHÉRAPIQUE

LABORATOIRES CIBA
O. ROLLAND
1, Place Morand, 1
LYON

ENGELURES ANDROSTINE

ACROCYANOSE, ENGELURES ET DÉFICIT ENDOCRINIEN

Par le Docteur SAVIGNY

EXTRAIT

Voici tout d'abord quelques observations résumées de jeunes filles et de jeunes gens porteurs d'engelures, qui montrent les heureux résultats obtenus chez eux, par quelques-uns de nos confrères et nous-même, au moyen de la thérapeutique endocrinienne :

Observation I. — Jeune fille présentant des règles hémorragiques avec seulement quelques jours d'arrêt par mois. Tous les traitements échouent y compris certains extraits ovariens et même le radium. Engelures tous les hivers, mains et pieds. Traitement par l'androstine, 6 comprimés par jour, immédiatement après les règles pendant 15 jours. Cessation rapide des ménnorragies ; règles régulières, disparition des engelures. Six mois après, le traitement ayant été interrompu, nouvelles ménnorragies. Cette jeune fille se marie et, à partir de ce moment, sans traitement, les règles redeviennent normales ; pas d'engelures l'hiver suivant.

Observation II. — Jeune fille de 15 ans infantile et adipeuse, mains bleues, engelures tous les hivers, pieds et mains. Traitement par l'androstine, 6 comprimés par jour, 15 jours par mois. Le système pileux et les seins inexistants se développent en quelques semaines, l'esprit devient plus vif. Pas d'engelures l'hiver suivant, le traitement étant continué une semaine sur trois.

Observation III. — Garçonnet de 11 ans à organes peu développés ; mou et gras, mains bouffies, engelures tous les hivers. Traitement par l'androstine, 5 comprimés, une semaine sur deux. Amélioration nette de l'état général, les testicules se développent d'un tiers dans l'espace de quelques semaines, les mains s'amincissent et les engelures disparaissent après 2 semaines de traitement.

Observation IV. — Enfant retardataire de 14 ans, ne paraissant en avoir que 9 ; facies, stature et psychisme infantile. Engelures tous les hivers, Après quatre mois de traitement par l'androstine (6 pilules par jour, 15 jours par mois), l'enfant a grandi de 8 centimètres, est devenu plus actif, a été mis au collège, et ne présente pas d'engelures au cours de l'hiver actuel.

Observation V. — Insuffisant glandulaire, garçon de 13 ans 1/2, petit, taille très au-dessous de la moyenne, obèse, organes infantiles, type hypophyxique, engelureux. Après deux mois d'androstine, diminution très sensible du poids, apparition des poils, augmentation de la taille, développement des organes, plus d'engelures.

Observation VI. — Jeune fille de 17 ans, érythème des jambes, engelures chaque hiver. Enfant, elle présentait une rougeur des jambes que justifiait le séjour à la mer, ce qui fit que l'on n'y prêta pas autrement attention, mais les téguments rougissaient sans bleuir. Plus tard survint de l'œdème, la rougeur persistant avec, l'été, du prurit et de la cuisson, l'hiver, des engelures aux pieds, souvent ulcérées.

Son père, médecin, croyant à des troubles circulatoires, avait essayé, sans aucun résultat, l'hamamélis. Mis en éveil sur une cause ovarienne par des pertes sanguines anormales, il institua sur ma suggestion, le traitement androstinien, six comprimés par jour, pendant 20 jours, avec repos de 10 jours.

Trois mois après, l'œdème avait considérablement diminué et les jambes étaient à peu près normales — « très présentables » — les malléoles se dégageant, sauf encore un peu d'empâtement vers le tendon d'Achille ; plus de placards érythémateux ; presque pas de cuisson l'été dernier. Les menstruations sont régulières, l'écoulement sanguin est normal et n'a plus cette viscosité d'autrefois qui tachait le linge d'une façon indélébile.

Au moment où cet article vient sous presse, notre confrère, père de cette jeune fille, nous écrit ; «... Cette période hivernale se passe parfaitement, sans aucune poussée, si petite soit-elle, d'engelures. »

Comment interpréter des résultats aussi démonstratifs ?

Citons M. Léopold LÉVI :

« J'ai rangé en 1907 l'acrocyanose parmi les signes de l'insuffisance thyroïdienne, ce qui justifie une série d'arguments applicables aux différents symptômes de l'hypothyroïdie :

a) L'acrocyanose se rencontre dans le myxœdème franc et fait partie du myxœdème fruste, hypothyroïdie bénigne chronique d'Hertoghe.

b) Elle disparaît par le traitement thyroïdien.

c) Le syndrome acro-érythrose, symétriquement opposé, se retrouve dans la maladie de Basedow.

d) L'acrocyanose peut se transformer, par le traitement thyroïdien, en acro-érythrose, comme j'en ai rapporté un exemple tout à fait démonstratif »,

Citons M. Jacques SÉDILLOT :

Personnellement, après trois années d'observations et de patientes recherches, j'arrive à une opinion éclectique : *je crois que l'acrocyanose de la main est souvent une affaire de déficit thyroïdien et l'érythrocyanose de la jambe une affaire de déficit ovarien.*

Tandis que l'*érythrocyanose de la jambe est rarissime dans le sexe masculin* (personnellement je n'en ai jamais observé un seul cas), l'*acrocyanose de la main, à l'état isolé, est, à l'âge ingrat, aussi fréquente chez le jeune garçon et chez la jeune fille.*

Il me faut encore ajouter un mot à propos d'une affection tout à fait voisine de celle qui nous occupe : l'érythème pernio, les engelures, et spécialement les engelures des pieds chez la femme. Elles aussi, les engelures, *sont en étroit rapport avec la valeur de la vie génitale et l'activité de la vie sexuelle de la femme.* Chez combien de jeunes filles le mariage suffit-il à les faire disparaître radicalement et pour toujours !

Chez les femmes qui ont une vie génitale amoindrie, ou surtout une vie sexuelle nulle, le remède héroïque des engelures, c'est l'opothérapie hétéro-sexuelle par piqûres (androstine) ».

Que conclure ?

Tout d'abord que l'acrocyanose, témoin d'une circulation capillaire défectueuse, constitue un terrain d'élection pour les engelures ; aussi observe-t-on ces dernières avec une remarquable constance chez les sujets atteints de ce symptôme, lequel fait partie très fréquemment du syndrome hypothyroïdien : trilosité, adiposité, retard pubertaire, métabolisme de base abaissé.

Ensuite que le traitement des engelures par la thyroïde est indiqué chez de tels sujets, lorsqu'ils sont des hypothyroïdiens caractérisés, mais qu'il en est un autre, en particulier pour les jeunes filles dont les jambes hypothyroïdiennes (Léopold-Lévi) sont le siège d'une érythrocyanose favorisée au maximum par les modes actuelles : c'est le mariage ou l'opothérapie androstinienne.

Si l'érythocyanose de la jambe, fréquente chez la jeune fille, est rare chez le jeune garçon, l'acrocyanose de la main est de fréquence égale chez le garçon et la jeune fille à la période de l'âge ingrat ; elle est la cause déterminante des engelures et traduit un état d'insuffisance thyroïdienne liée à un déficit primaire ovarien ou testiculaire.

En résumé, les engelures sont en rapport étroit, chez la femme, avec l'activité de sa vie génitale, d'où dépend en partie l'activité de ses ovaires ; chez l'homme, avec l'activité orchitique, agissant secondairement sur la thyroïde.

Leur traitement logique, par conséquent, sera, chez la femme, l'avènement ou le retour à une vie génitale suffisamment active. Thérapeutique qui ne peut toujours être mise en application et qui, dans les cas où elle ne peut intervenir, est remplacée avec une entière efficacité, par l'opothérapie spermatogénétique. au moyen de l'androstine, 5 à 10 pilules par jour, ou une injection tous les deux jours.

C'est là, selon le mot de Sédillot, le remède héroïque des engelures chez les femmes hypogénitales. Ce l'est aussi chez l'homme, principalement au moment de la puberté ; plus tard c'est la thyroïde qui a généralement son mot à dire.

Les quelques observations que nous avons citées au début apportent la preuve clinique de ces concepts étiologiques et de ces déductions thérapeutiques.

(*Concours médical, 27 Janvier 1929*).

ENGELURES ANDROSTINE

PRATIQUEMENT :

dans le cas le plus général,

Androstine, 6 comprimés par jour pendant 21 jours (trois semaines), puis suspension de 7 jours. Chez les femmes, commencer le traitement 5 ou 6 jours après les règles, l'interrompre à leur venue, sauf chez les hypoménorrhéiques. Recourir aux injections, si échec, et dans les cas sévères.

LOCALEMENT :

Frictions alcoolisées. En cas d'ulcérations, pansement à la résorcine :

Résorcine pulvérisée...	àà	6 gr.
Oxyde de zinc		
Vaseline.....		20 gr.

ou au vioforme :

Vioforme.....	5 gr.
Vaseline.....	20 gr.

Lorsque l'ulcération est aseptisée et ne suppure plus, favoriser son épidermisation rapide par un poudrage sec de vioforme.

Le Résyl

Ether Glycéro-gaïacolique soluble

Traitement efficace
des affections Broncho-Pulmonaires
du Lymphatisme
de la Scrofule
de la **Tuberculose**
dans toutes ses manifestations

Sirop _ Comprimés
Ampoules

Ascéine

Acet-phénétidine-acétyl-salicylique

Migraine. Rhumatisme. Grippe

Soulagement immédiat

2 à 4 comprimés par jour

LABORATOIRES O. ROLLAND, 1, place Morand. LYON

PREPARATION PHOSPHO MARTIALE HEROIQUE

FERROPHYTINE CIBA

SEL FERRIQUE neutre de l'acide inosito-phosphorique

Phosphore . . 7.50 pour cent.
Fer . . . . . 6 » »

Ces deux éléments organiquement combinés sous une forme
Colloïdale très assimilable

La **FERROPHYTINE** *est le médicament type des états anémiques et chloro-anemiques, accompagnés de dénutrition.*

La **FERROPHYTINE** *ne fatigue jamais les voies digestives, ne provoque pas la constipation et ne colore pas les dents.*

CACHETS :: GRANULÉ

LABORATOIRES CIBA — O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

DIGIFOLINE CIBA

Contient sous forme d'union soluble les deux glucosides cardio-actifs de la Digitale

Digitaline + Digitaléine

RÉGULARISE ET TONIFIE LE CŒUR

ACTION CONSTANTE, DOSAGE RIGOUREUX

Excite puissamment la Diurèse.

INGÉRABLE
Comprimés dosés à 0 gr. 10
équivalant à 0 gr. 10 poudre de feuille

INJECTABLE
Ampoules de 1 cm³
équivalant à 0 gr. 10 poudre de feuille

Préparation de tout premier ordre

Echantillons et Bibliographie :
LABORATOIRES CIBA - O. ROLLAND
1, Place Morand
LYON

LE TRAITEMENT DU POINT DE COTÉ

La signification symptomatique du point de côté est intéressante à dégager, car elle relève d'affections très diverses. Les coliques hépatiques, les névralgies intercostales, les névrites paludiques, alcooliques ou toxiques, se présentent souvent sous le seul aspect du point de côté.

La pneumonie, les pleurites, les pleurésies, les pleuro-péricardites, sont fréquemment l'occasion, pour le malade qui en est atteint, d'accuser d'abord un point de côté plus ou moins violent. La position genu-pectorale, prise spontanément par quelques malades très dyspnéiques, peut être considérée comme pathognomonique d'une péricardite à gros épanchement, c'est une posture de décompression du sac péricardique que les malades prennent instinctivement.

On trouve encore le point de côté dans l'hypertrophie de la rate, au cours des leucémies, des cirrhoses, des maladies infectieuses.

Le point de côté appelle une thérapeutique spécialement dirigée contre la douleur qu'il provoque, car le malade veut être avant tout soulagé et il ne comprendrait pas que l'on négligeât cette manifestation parce que purement symptomatique.

Quelle que soit sa cause, le point de côté cédera très généralement à la CIBALGINE, que l'on administrera à la dose de 2, 3 ou 4 comprimés suivant son intensité. S'il s'agit de coliques hépatiques ou néphrétiques, on prescrira la CIBALGINE en ampoules ; on pourra même l'injecter loco dolenti en cas de pleurodynie, de zona, de pleurite ou de névralgies intercostales. Ce traitement n'exclut pas la thérapeutique classique par les pointes de feu (surtout efficaces dans la pleurodynie des tuberculeux), les vésicatoires et les liniments. Parmi ceux-ci la formule ci-après est particulièrement recommandable :

Baume de Fioraventi .....
Chloroforme.....
Salène.....
} â â 10 grammes.

D'après le Dr Diamant (*Journal des Praticiens*, 22 Septembre 1928).

Aphorismes Thérapeutiques

La PHYTINE *a résolu le problème de la médication phosphorée efficace et rationnelle ; c'est une préparation qui a subi l'épreuve du temps par des résultats cliniques acquis et contrôlés.*

(CACHETS - GRANULÉ - COMPRIMÉS)

Le DIAL, *hypnotique-antinerveux, procure un sommeil calme et réparateur qui met au repos tous les rouages de l'organisme.*

(COMPRIMÉS - GOUTTES - AMPOULES)

L'ATOQUINOL *accroît la perméabilité rénale à l'acide urique et fait baisser corrélativement son taux dans le sang, d'où son efficacité remarquable chez les goutteux et rhumatisants.*

(CACHETS - GRANULÉ)

L'usage de la **PÉRISTALTINE,** *joint à une bonne hygiène, est le vrai moyen de redonner à l'intestin qui l'a perdu, son rythme fonctionnel et son horaire normal.*

(COMPRIMÉS - CACHETS - AMPOULES)

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

ANDROSTINE D

(Androstine-Strychnine)

Formule :

Androstine ..... 0 gr. 10
Sulfate de strychnine . 0 gr. 001
(pour une ampoule de 1 cmc. 7)

L'ANDROSTINE D, présentée uniquement sous forme d'ampoules, représente un des agents les plus actifs de la pharmacopée moderne pour relever le tonus nervin et le métabolisme abaissé des hypoglandulaires.

INDICATIONS :

Atonie constitutionnelle
Neurasthénie
Asthénies post-infectieuses
Convalescence
Diabète
Alcoolisme chronique
Anxiété vagotonique

CONTRE-INDICATIONS :

Hyperthyroïdisme
Eréthisme nerveux
Hyperréflectivité
Affections cérébrales

POSOLOGIE :

Une injection intra-musculaire tous les jours ou tous les 2 jours (Série de 18 injections).

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

PHYSIOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE

& MÉDECINE DES FEMMES

par **H. VIGNES**

Accoucheur des Hôpitaux de Paris.

Un volume de 568 pages, avec 79 fig. - Prix : 65 frs

MASSON & C^ie^, Editeurs, 128, Boul^d^ St-Germain.

Conçu dans un esprit pragmatique, ce livre s'efforce de dégager de l'ensemble des faits connus et observés, les lois qui régissent les phénomènes physiologiques liés à la fonction génitale, en dehors de la gestation.

D'abord, sont étudiés l'ovule et l'ovulation, fonction principale de l'ovaire, lequel tient une si grande place dans l'organisme féminin, dès le stade embryonnaire jusqu'aux confins de la sénescence, où son agonie physiologique détermine les troubles ménopausiques.

Puis, la génitalité est envisagée dans ses périodes antépubérale, pubérale et post-pubérale, c'est-à-dire chez la femme adulte où elle acquiert son plein développement. Au cours de toutes ces périodes, des deux dernières surtout, elle reste en connection étroite avec le facteur psychique et nerveux, dont l'auteur, en maints endroits, souligne la prépondérance.

La ménopause, ou plutôt les ménopauses, sont étudiées ensuite, avant d'aborder la statique utérine, et enfin la thérapeutique, qui donne à cet ouvrage sa vraie portée pratique. Le mécanisme d'action des agents physiques, qui tiennent une si grande place dans la gynécologie, y est exposé en détail, de même que tout ce qui peut être demandé aux médicaments galéniques et chimiques.

Un important chapitre consacré à l'incrétion ovarienne montre son importance primordiale dans le fonctionnement régulier de l'ensemble de l'appareil génital de la femme, et toutes les ressources que le médecin peut trouver dans l'opothérapie ovarienne, voire, dans certains cas, orchitique et mammaire.

Livre clair, d'une lecture facile, où le gynécologue comme le praticien retrouvent avec plaisir, groupées et hiérarchisées, les notions récemment acquises et jusqu'ici éparses dans la littérature médicale de ces dernières années.

A. J,

AGOMENSINE "CIBA"

Flacon
de 20 comprimés
Prix : **13** fr.
le comprimé **0** fr. **65**

Flacon
de 40 comprimés
Prix : **22** fr.
le comprimé **0** fr. **55**

Flacon majeur
de 100 comprimés
Prix : **50** fr.
le comprimé **0** fr. **50**

Tenant compte de la demande maintes fois exprimée de présenter nos comprimés d'AGOMENSINE en flacons plus importants pour les traitements prolongés, nous avons l'honneur de porter à la connaissance du Corps médical que cette préparation se trouve maintenant dans les pharmacies, tout à la fois sous forme du flacon ancien de 20 comprimés, d'un flacon de 40 comprimés et d'un flacon majeur de 100 comprimés.

Les prix des flacons de 40 et 100 comprimés étant proportionnellement sensiblement moins élevés que celui du flacon de 20 comprimés, les malades devant suivre un traitement prolongé pourront bénéficier de cet avantage.

Les flacons de SISTOMENSINE restent
fixés comme précédemment à 40 comprimés,
——— leur prix étant de 15 francs. ———

L'AGOMENSINE

LA SISTOMENSINE

L'ANDROSTINE

produits opothérapiques scientifiquement conçus, rationnellement préparés, donnent des résultats jusqu'alors inobservés dans toutes les manifestations pathologiques dépendant d'une dysfonction de l'ovaire.

Les préparations ovariennes ont trouvé dans les recherches histophysiologiques de ces dernières années des méthodes de vérification et de titrage de leur activité physiologique qui permettent actuellement de doter la clinique de produits dont l'activité contrôlée est d'une parfaite constance.

Les clichés ci-dessous montrent les modifications macroscopiques et microscopiques que déterminent expérimentalement ces préparations chez l'animal (la rate généralement).

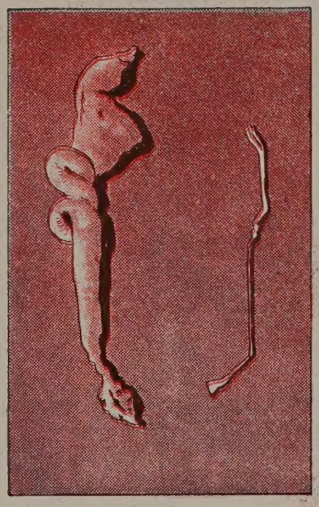

Corne de l'utérus
d'une lapine vierge de 6-8 semaines.

à droite : corne normale,

à gauche : corne après un traitement expérimental de 15 jours.

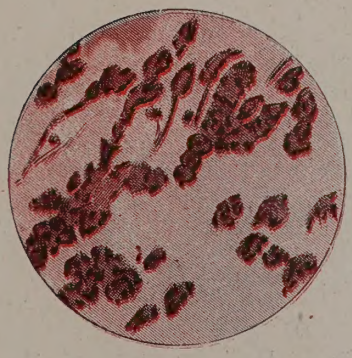

Frottis vaginal d'une rate castrée sans traitement.

Nombreux leucocytes, quelques très rares cellules épithéliales sans noyau.

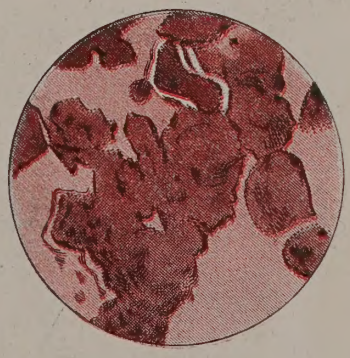

Frottis vaginal d'une rate castrée après traitement.

Pas de leucocytes, grosses cellules épithéliales kératinisées (œstrus provoqué)

1, Place Morand
LYON

les ceintures "SULVA" sont les seules qui contribuent au succès de la thérapeutique générale des PTOSES VISCÉRALES

réduction obtenue par l'adaptation du nouveau modèle de pelote pneumatique à expansion progressive.

BI SULVA

ne comprime pas le côlon n'atrophie pas les muscles

BERNARDON . 13 Rue Treilhard - PARIS (8e)

Catalogue et littérature franco sur demande

A 1.050 Mètres d'Altitude

Villard de Lans

(ISÈRE)

A 1.050 Mètres d'Altitude

EST UNE STATION SPÉCIALISÉE POUR LE SÉJOUR EN ALTITUDE
DES ENFANTS DÉLICATS & CONVALESCENTS

OUVERTE TOUTE L'ANNEE

Certificat de non tuberculose et de non contagiosité exigé de tout séjournant

L'ADRET

Etablissement de construction récente, aménagé pour le séjour des enfants isolés, confiés à des infirmières spécialisées, et des enfants accompagnés de leurs parents.

Tout dernier confort : 64 chambres, ayant toutes l'eau courante, chaude et froide. 14 salles de bains. Appartements pour familles, avec bains et w.-c. privés. Chambres à doubles bow-windows, ou avec balcons de plein air pour l'héliothérapie.

Régime sans supplément.

Chauffage central. - Ascenseurs. - Garage pour 20 voit. et chambres pour chauffeurs.

L'ADRET a été organisé pour donner, avec des soins médicaux complets, le maximum d'agrément à ses clients : *salons, vaste hall, salle à manger, éclairées par de grandes baies ; préau salle de jeu d'enfants ; salle de classe* (1 institutrice et 1 professeur assurant les cours par correspondance) ; *T. S. F. ; cinéma ; 2 tennis ; patinoire de 1500 m2 : grande terrasse : 3 hectares de terrains de sports d'hiver et d'été attenant à l'établissement.*

Prix des chambres quel que soit le nombre des personnes les occupant : de **15** à **100** francs, auquel s'ajoute la pension de **60** francs par personne et par jour.

Pour renseignements et location, s'adresser :

A L'ADRET, à Villard-de-Lans (Isère),

ou au Bureau Correspondant : 61, Boulevard Haussmann, Paris. —
Téléphones : Central 03.17, Louvre 12.09 et Louvre 71.78.

VNDE VENIANT
MALA CORPORIS ET
QVOMODO EVANESCANT
EX·LIBRIS
Henry·André